



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE (C.T.R.A.) DU CENTRE-NORD

(régions Centre-Val de Loire, Hauts-de-France et Île-de-France)

PROCÈS-VERBAL

Réunion des 18, 19 et 20 septembre 2017

Secrétariat de la Commission
6, rue de la Manufacture
45000 Orléans
tél : 02 38 78 12 52
télécopie : 02 38 78 12 95
mél : solange.lauzanne@culture.gouv.fr

Archéologie préventive

– Le Coudray-Montceaux (Essonne), « Les Haies-Blanches 2 »

Avenue Tournenfiles et rue du Bois de l'Ecu

Responsable de l'opération de diagnostic : Gilles Desrayaud (INRAP)

Rapporteurs : C. Gilabert et G. Blancquaert

Présentation et analyse du dossier :

Le projet de construction d'une plateforme de 197 720 m² par la société *Panhard Développement* sur la ZAC des Haies-Blanches, dans la partie occidentale de la commune du Coudray-Montceaux (Essonne), ville située à l'est de Menecy dans la plaine alluviale de la Seine, a motivé la prescription d'une vingtaine d'hectares au lieudit "Le Champ-tier-du-Chêne- Mort". Le terrain a été diagnostiqué sous la direction de M. Gilles Desrayaud, de l'Inrap. Il se situe sur le rebord septentrional du plateau limoneux de Beauce et du Hurepoix, légèrement en retrait de la confluence Seine-Essonne. Un total de 34 tranchées a été implanté, soit une ouverture de 12,4 % de l'emprise du diagnostic. Elles ont permis de mettre en évidence des vestiges correspondant à plusieurs occupations réparties en différents secteurs du terrain et allant du Paléolithique moyen à l'époque moderne

Le contexte archéologique de ce secteur de la commune du Coudray-Montceaux est particulièrement bien documenté. Depuis le début des années 2000, il a fait l'objet d'un suivi archéologique régulier et a donné lieu à la découverte de plusieurs sites : sur deux terrains situés au sud de l'emprise, sur « la Butte-aux-Prévôts », des vestiges d'occupations du Paléolithique moyen et supérieur ont été repérés à l'occasion de diagnostics ; le terrain adjacent nord a livré une fosse de l'âge du Bronze final ; enfin, immédiatement à l'ouest de l'emprise du diagnostic, une occupation diachronique gallo-romaine, médiévale, moderne et contemporaine a été mise en évidence à l'emplacement de l'ancienne ferme de Tournenfiles.

En termes de contexte géomorphologique, l'analyse montre que dans les deux tiers nord de l'emprise, les sols encaissants sous les labours se caractérisent par la présence de limons argileux loessiques, dits "des plateaux", plutôt érodés. Le tiers sud correspond à la base septentrionale de la butte "aux Prévôts", colluvionnée par des limons argileux qui ont en partie préservé les vestiges, notamment néolithiques.

Lors de cette opération de diagnostic, environ 500 faits et Us ont été mis au jour. Au sud de l'emprise, une demi-douzaine de sondages profonds ont permis de mettre en relation la présence d'unités sédimentaires du Pléistocène et d'une vingtaine de vestiges lithiques, indiquant l'existence d'un site du Paléolithique moyen. Au sud-est des parcelles, des vestiges de structures en creux et des ramassages de mobiliers, sur environ 4,5 ha, témoignent de l'existence d'occupations du Néolithique ancien, moyen et final, ainsi que de l'âge du Bronze final. Au nord-est, on retrouve une fosse du Néolithique final et quelques fragments lithiques, ainsi que des fosses utilitaires associées à des groupements de poteaux, attribuables à la fin du 1^{er} âge du Fer qui se répartissent sur environ 1,5 ha. Enfin, à l'ouest des concentrations plus ou moins denses de vestiges en creux, sur environ 2 ha, correspondent à deux occupations diachroniques protohistorique et médiévale à moderne.

Néolithique :

Les découvertes relatives au Néolithique au sens large sont nombreuses et concernent plusieurs phases chronoculturelles.

Le Néolithique ancien (rubané récent – VSG ancien) tout d'abord. Les vestiges de cette période sont situés dans les tranchées 10 et 16. Ils consistent en trois concentrations nettement séparées les unes des autres. Deux sont composées de paires de grandes fosses oblongues encadrant des concentrations de trous de poteau présentant la même orientation. Au sud, se trouve un groupe de fosses ovalaires. Toutefois, en raison de l'espacement des tranchées, entre 20 et 25 m, il est possible que d'autres concentrations de vestiges n'aient pas été détectées lors du diagnostic. Les concentrations de poteaux signalent l'existence de deux bâtiments à architecture de bois et de terre. Ces édifices sont distants l'un de l'autre de 150 m.

Le bâtiment 2208 a apparemment été intégralement dégagé. Il s'agit d'un petit édifice de 9,5 m de long et 3 m de large, disposé suivant l'orientation nord-ouest / sud-est. La rangée de poteaux axiaux indique l'emplacement de la poutre faîtière. Les poteaux testés sont bien conservés, sur une cinquantaine de centimètres de profondeur. Deux paires de fosses latérales mesurant dix à quatorze mètres de long encadrent ces bâtiments. Il s'agit de creusements traditionnellement interprétés comme ayant servi à l'extraction de limon pour la production du torchis des murs et cloisons des bâtiments, puis de fosses-dépotoirs. La fosse 2611 est conservée sur près de soixante de centimètres d'épaisseur. Les tests réalisés dans ces fosses ont livré de grandes quantités de terre brûlée, correspondant probablement à des éléments de parois des bâtiments voisins.

D'autre part, ces fosses latérales renferment plusieurs centaines de tessons (décor au peigne à deux dents et de triangles hachurés) et des éléments lithiques y ont été recueillis. Ceux-ci datent ces vestiges du Néolithique ancien, plus précisément de la phase Rubané récent – VSG ancien.

Les caractéristiques du mobilier lithique, à savoir le taux élevé de micro-burins et la présence d'armatures, laissent supposer aux auteurs que ce site pourrait présenter une spécialisation dans la fabrication des armatures.

Dans la tranchée 10, à une centaine de mètres au sud-ouest du bâtiment 2208, se trouve une concentration de trois fosses de plan ovale de 2 à 3 m de long. En surface, elles ont livré du mobilier attribué à la même période. La présence d'un troisième bâtiment VSG à proximité est donc envisageable.

Pour le Néolithique moyen, seuls deux creusements ont été identifiés. La fosse 2145, est localisée en tranchée 11 dans la zone de colluvionnements. Il s'agit d'un creusement ovale d'environ 3 m de long qui a livré, en surface, plusieurs éléments dont une hache polie miniature en fibrolite. D'autres fosses sont repérées à proximité immédiate, mais ne sont pas datées et un ramassage effectué à proximité a livré d'autres éléments lithiques. La seconde fosse (2021) est isolée en partie nord-ouest du terrain, en tranchée 2 et a livré un mobilier attribuable au Néolithique moyen 1 de la culture de Cerny.

Pour cette phase chronoculturelle, le site occupe une place importante entre le site éponyme du Cerny, situé dans une commune limitrophe, et les sites fortifiés marqués par de grandes enceintes à Marolles-sur-Seine, Châtenay-sur-Seine, Balloy et Barbuise-Coutavant.

Les vestiges du Néolithique final sont caractérisés par un ramassage de 340 tessons effectué dans les tranchées 12, 14 et 15, c'est-à-dire dans la zone colluvionnée au sud-est. Aucune structure n'est attribuée à cette période. Enfin, au nord de l'emprise, une fosse isolée mal conservée (2510) a été repérée en tranchée 29. Elle a livré quelques éléments d'une unique céramique. Cet ensemble constitue néanmoins un ensemble cohérent dans une zone délimitée qui résulte sans aucun doute d'une forme d'occupation, dont les modalités n'ont pas pu être décelées.

Au final, ce diagnostic a donc permis la mise en évidence de plusieurs occupations néolithiques, mais il souffre dans sa réalisation sur le terrain de plusieurs écueils : très peu de structures ont fait l'objet de coupes stratigraphiques et aucune n'a été réalisée sur les bâtiments danubiens et leurs structures connexes. Les tests ont clairement été insuffisants et trop de structures y compris celles ayant livré du mobilier dans leur remplissage supérieur ne sont pas attribuées chronologiquement.

Le rapport pose également plusieurs problèmes : Le premier concerne la forme et notamment la mise en page de ce document. Le texte est présenté sur deux colonnes, mais la taille de caractères choisie et l'absence de justification rendent la lecture particulièrement inconfortable, voire difficile. De plus, les résultats sont présentés par secteur, ce qui est totalement inadapté puisque les concentrations de faits concernent plusieurs périodes. Cela se ressent d'autant plus qu'aucune synthèse chronologique ni aucun plan phasé par périodes ne sont proposés. Des plans de secteurs figurant les découvertes sont fournis, mais ils sont surchargés d'informations souvent inutiles et sont très difficilement lisibles.

L'autre écueil majeur est la faiblesse des descriptions des faits archéologiques. Elles sont effectuées de manière minimaliste, voire clairement insuffisante, comme en témoignait déjà l'absence de profil des structures. Les dimensions des creusements ne sont pas systématiquement indiquées et les plans ou coupes individuelles sont rares ; il est donc nécessaire de se reporter aux inventaires pour trouver ces informations. Les inventaires sont, de plus, très difficilement utilisables, que ce soit pour les horizons ou les unités stratigraphiques. Tout cela rend, au final, le document assez confus. La compréhension des vestiges et de leur distribution est très délicate à appréhender au travers du document fourni et seul le caractère « évident » et connu de certains vestiges, comme les unités domestiques du Néolithique ancien, permet de se faire une idée du potentiel du site.

On mettra néanmoins au crédit de ce travail de bonnes analyses des mobiliers lithiques et céramiques, par ailleurs assez bien illustrées, qui témoignent de la part des auteurs d'une bonne maîtrise des contextes et des problématiques locales pour les différentes phases du Néolithique.

Au final, le rapport est insuffisant. En effet, si par certains aspects ce document peut refléter, malgré ces manques évidents, un travail à peu près correct sur le terrain en termes de détection des vestiges, ou de choix d'ouvertures par exemple, le nombre de structures testé est nettement insuffisant, ce qui laisse plusieurs secteurs à peine explorés. De la même manière, le caractère minimaliste des descriptions archéologiques pose de gros problèmes pour l'analyse de l'ensemble des vestiges et notamment pour les occupations postérieures au Néolithique ancien qui étaient plus ténues sur le terrain.

Pour autant, il est clair que les vestiges néolithiques découverts dans le sud est de l'emprise, notamment pour le Néolithique ancien, devront faire l'objet d'une fouille exhaustive sur un peu moins de cinq hectares tel que proposé dans le cahier des charges scientifique par le conservateur régional de l'archéologie. En effet, il est rare de trouver de tels ensembles en contexte de plateau, qui plus est, aussi bien conservés, les autres ensembles contemporains étant régionalement implantés dans la plaine.

Malgré les insuffisances soulevées, le rapporteur est favorable avec réserve à la réception du rapport, puisqu'il livre néanmoins les données minimales permettant de statuer sur les mesures complémentaires dont les vestiges découverts doivent faire l'objet. Il propose à la commission de donner un avis favorable à la fouille exhaustive de la partie sud de l'emprise telle que proposée par le cahier des charges scientifique du conservateur régional de l'archéologie.

Protohistoire :

Ce dossier s'inscrit dans le cadre du développement de la ZAC des Haies-Blanches implantée dans la partie nord-ouest du territoire de la commune du Coudray-Montceaux. Lors des précédentes opérations archéologiques, une fosse de l'âge du Bronze final a été mise au jour dans les parcelles situées au nord de l'emprise concernée. Sur la présente emprise, plusieurs fosses et concentrations de trous de poteau suggèrent la présence d'occupations de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer.

Ainsi, dans le secteur sud-est (tranchée 11), une vaste fosse fouillée à 50 % (3 m sur 4,50 m) et conservée sur 0,40 m de profondeur a livré 18 kg de céramique (des 22,6 kg proto collectés), des menus tessons assimilables selon le responsable à un moule et à un creuset, propos qui nécessitent d'être confirmés, ainsi qu'une épingle (22 cm sans tête) pourvue d'un renflement rainuré et un bracelet filiforme en alliage cuivreux. Compte tenu du répertoire céramique (écuelles à profil segmenté, vases à panse globuleuse décorée ou non de cannelures...) et des éléments de parure, les vestiges se rattachent au Bronze final I-IIa, soit XIV^e-XII^e siècle avant n.è. Une cuvette (dont la nature anthropique n'a pu être déterminée), comblée de limon argileux brun et présentant une petite fosse en son centre, ainsi qu'une seconde fosse, attestées dans la même tranchée 11, mais plus au sud par rapport à la fosse 2144 évoquée précédemment, sont attribuées au Bronze final.

Dans la zone nord-est, l'équipe a décelé des vestiges pouvant correspondre à un habitat du premier âge du Fer, ici encore sous forme de fosses et plusieurs groupes de trous de poteau dont aucun n'a été testé et ce malgré leur nombre et la présence de nombreux tessons en surface. On retiendra la fosse 2514 de 1,50 m de diamètre et fouillée jusqu'à 1,30 m de profondeur, dont la nature n'a pu être déterminée à ce stade des recherches (silo ? ou peut-être une structure en eau dont il conviendra de porter une attention à d'éventuelles traces de cuvelage). Du remplissage sont issus plusieurs fragments de céramique (lèvres ornées d'impressions, un pot à ressaut léger) et des restes fauniques avec traces de découpe rappelant les déchets culinaires. Un plan de bâtiment a été dégagé dans la fenêtre 02-A du secteur nord-est. Seules deux photos en cours de fouille des quatre trous de poteau testés figurent au rapport.

Enfin, dans le secteur ouest, outre le mobilier collecté dans les colluvions, une vingtaine de trous de poteau et une douzaine de fosses au comblement charbonneux occupent une surface d'1 ha environ. Les quelques éléments céramique évoquent le premier âge du Fer.

Au total, sur l'emprise de 20 ha, une centaine de structures en creux et 1 960 nr céramiques de facture protohistorique (76 nmi bord/forme) issus de 20 structures et correspondant à 6 lots isolés (où ?) constituent les témoins d'occupations de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer.

Si on peut saluer les études spécialisées, dont celle de la céramique réalisée par H. Civalleri et celle de la faune par G. Bayle, dans lesquelles les méthodologies sont bien exposées et les comparaisons appropriées, la partie archéologique (description et présentation générale) laisse perplexe par son maigre contenu, des plans surchargés (n° de tranchée, de fenêtre, de fait, de cotes...), des coquilles dans les références et numéros. On pointera également l'insuffisance de tests effectués sur le terrain au cours d'une intervention qui semble avoir été effectuée en 6 semaines. Le rapporteur s'interroge également sur la pertinence de l'espacement des tranchées entre elles de 24 m, qu'un godet à 3 m ne saurait justifier.

Malgré ces lacunes, qui semblent relever davantage d'un accident de parcours que d'un problème de fond, le lecteur est toutefois en mesure d'évaluer l'importance des vestiges mis au jour, témoins manifestes d'occupations de type habitat ouvert de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. De fait, des recherches complémentaires permettront d'affiner leur chronologie, de cerner leur étendue et de préciser leurs composantes (les éléments constituant les unités d'habitat/artisanales...) et s'inscrivent *de facto* dans l'axe 5 de la programmation nationale.

Le cahier des charges présenté par le conservateur régional de l'archéologie n'appelle pas de remarques particulières, dès lors que l'on considère l'emplacement et la taille (59 700 m²) des 2 zones de fouille comme des fenêtres les plus à même de documenter l'ensemble des problématiques soulevées par les premiers résultats du diagnostic.

Après discussion générale et avis du conservateur régional de l'archéologie, la commission adopte l'avis suivant :

Avis de la commission :

La commission reçoit avec réserves, en raison des insuffisances soulignées par les rapporteurs, le rapport du diagnostic conduit par Gilles Desrayaud au Coudray-Montceaux (Essonne), avenue Tournenfil et rue du Bois-de-l'Ecu. Cette opération a mis en évidence plusieurs occupations néolithiques (un habitat du Néolithique ancien rubané, des structures du Néolithique moyen et un niveau de mobilier du Néolithique final), de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Elle est favorable à la fouille préventive selon le cahier des charges proposé par le conservateur régional de l'archéologie.